

# Conseil participatif de Vexin-sur-Epte - RENDU N°1

vendredi 16 octobre 2020 - Salle des fêtes de Tourny - 20 h/22h

**Introduction : Valérie Pagesy** (*Adjoint à la transition écologique et la démocratie participative*) :

- Lors de la campagne électorale, les élus avaient émis le souhait d'être accompagnés par les citoyens sur un certain nombre de questions d'intérêt général (Communication au sein de VSE, PLU ...etc.). La création de ce « conseil participatif » est une pratique nouvelle pour les citoyens et les élus de Vexin-sur-Epte. Le but de ce premier rendez-vous étant de déterminer et construire ensemble ce conseil.
- Remerciements aux citoyens présents ce soir : 26 citoyens se sont inscrits par le biais du bulletin diffusé dans le dernier numéro du Mag et 12 élus du « groupe Transition » sont également intéressés par cette expérience.
- Précisions : seront abordés au sein de ce conseil **uniquement des sujets d'intérêt général**, les échanges doivent se faire dans la bienveillance et le respect d'autrui. Ce conseil ne possède aucune orientation politique ou religieuse.
- Présentation rapide de chacun (citoyens et élus).

**Animateur de la séance : Eric Coquelin** (*Responsable adjoint du service participation citoyen à la communauté d'agglo Grand Paris Sud a Evry*)

## Organisation :

Les citoyens bénévoles ayant choisi de participer à cette expérience doivent **s'organiser** entre eux et **être autonomes** .

Il y a d'autres moyens de communiquer et travailler ensemble que de participer aux réunions, exemples :

- faire de la veille informatique en recherchant des informations sur un thème défini,
- aller à la rencontre d'acteurs extérieurs (entreprises, experts...) , puis retransmettre au groupe les informations recueillies.

Dans tous les cas il faut **capitaliser** c'est-à-dire garder une trace concrète pour :

- rendre compte au groupe (notes, documents, coordonnées, liens ...),
- transmettre l'info afin que tous bénéficient du même niveau d'information,
- « nourrir » le sujet.

## Quels moyens de communication envisagés entre les participants :

=> Propositions : groupe WhatsApp / boîte mail / SMS :

Suite à un vote à main levée , un système de boîte mail est adopté à l'unanimité.

**Un cadre sera défini au préalable par les élus** puis transmis au conseil participatif, pour chaque thème choisis il doit y avoir :

- Un cadre budgétaire
- La définition d'un Calendrier
- La transmission de toutes les informations utiles et connues afin que le conseil puisse mener à bien ses réflexions,
- Les élus peuvent aussi aiguiller les citoyens vers des acteurs précis pour une problématique donnée.

**Le conseil participatif définira une méthodologie** (une fiche type) qui permettra de lister tous les éléments nécessaires, afin de n'oublier aucun des aspects à traiter sur chaque sujet.

**Choisir les critères :**

- Les sujets doivent concerner les 14 villages,
- Au démarrage, trouver des sujets qui fédèrent et intéressent les 14,
- Une fois la synthèse du conseil remis aux élus, un retour des élus sur ce travail sera obligatoire.

**Les citoyens sont-ils obligés de travailler sur tous les sujets proposés :** NON , mais le groupe doit conserver un minimum de participants et nommer 2 référents régulièrement, en fonction des sujets traités ou pour une période donnée.

2 cas sont possibles :

- les élus «passent commande» au conseil participatif d'une réflexion à mener sur une problématique donnée,
- le conseil participatif peut également proposer aux élus de travailler sur un sujet qui lui semble intéressant pour l'intérêt général.

**Conseils d'Éric et Pierre Yves :**

- Trouver un sujet concret (mesurable et quantifiable),
- S'autoriser le droit à l'erreur,
- L'expérimentation,
- Accepter l'évolution,
- Toujours chercher à s'améliorer en allant chercher l'avis d'un maximum d'acteurs et de personnes.

**Moyens mis à disposition par la commune pour le conseil participatif :**

- Salle de réunion - ok VP
- Adresse mail et Drive - ok VP
- Une page réservée dans le Mag et/ou sur le site internet de VSE ...à compléter lors du prochain rendez-vous.

En tant que citoyens, les élus présents demandent à pouvoir travailler au sein du conseil avec les citoyens bénévoles.

Les citoyens présents acceptent d'inclure les élus qui le souhaitent dans l'équipe du conseil participatif. **ATTENTION**, dans ce cadre, l'interpellation des élus sur les sujets traités ne pourra pas être envisagée.

**Réflexion du conseil sur la structuration du conseil :**

- Les membres du conseil souhaitent apprendre à se connaître et découvrir les compétences que chacun ,
- Lister et « prioriser » les sujets à travailler durant le mandat, sachant que le premier travail demandé par les élus portera sur **l'amélioration des moyens de communication au sein de VSE**,
- Veiller à l'écoute de l'autre, laisser la parole afin que chacun puisse s'exprimer,
- Adopter un vote collectif.

**Pour quelles raisons les citoyens présents ont-ils choisi de participer à ce conseil :**

- Aborder la transition écologique
- Inquiétude sur le lien entre les 14 villages / Transports /Traitement des déchets
- Veiller à une meilleure communication au sein de Vexin sur Epte.

**Prochain rendez-vous :**

vendredi 20 novembre 2020 à 20h à la salle des fêtes de TOURNY (56 rue du West).

**Objectifs :**

- apprendre à se connaître et voir les compétences de chacun
- définir une méthode de travail .
- prévoir une configuration propice au travail (table, chaise, rétroprojecteur)

Remerciements à Eric Coquelin et Pierre-Yves Jourdain pour leurs interventions et leur aide précieuse dans cette aventure collective.

MERCI à tous pour votre implication.